

POUGNY

Informations

www.pougny01.com

Septembre 2012

N°108

Mairie de Pougny

Rue de la mairie 01550 POUGNY

Tél: +33.450567877 Fax: +33.450567115

e-mail: mairie@pougny01.com http://www.pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00 Mercredi 08h00 à 12h00 Jeudi 08h00 à 12h00 Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la commission d'urbanisme

Editorial

Une nouveauté dans ce bulletin. Un supplément que nous pouvons intituler « la page des trois communes ». Ce supplément est la concrétisation (longue ! il aura fallu près d'une année pour la réaliser) d'une idée proposée par le maire de Valleiry lors de la dernière rencontre des élus des trois communes Chancy, Pougny, Valleiry. Info ou rappel : depuis quelques années, les élus des trois communes se rencontrent une fois par an, alternativement dans chacun des villages, amicalement et informellement pour échanger, mieux se connaître, faire le point et envisager des positions ou des démarches communes.

Chancy, Pougny, Valleiry, de par leur proximité et leur histoire vivent depuis longtemps une relation particulière, de communauté d'intérêts, d'échanges, d'entre-aide ... qui a su, quand il le fallait, dépasser la notion de frontière. C'est donc tout naturellement que les élus ont décidé de se réunir une fois l'an. Aujourd'hui, la mise en place de l'espace Franco, Valdo, Genevois donne une signification et un

intérêt tout particulier à ces réunions transfrontalières et c'est dans ce contexte que Marc Favre a proposé de publier dans nos bulletins communaux respectifs des textes des autres communes.

Vous trouverez donc dans ce bulletin les premières contributions intercommunales de Chancy, Valleiry et Pougny.

Pour le reste, la vie communale se poursuit sur le rythme et dans les conditions habituelles. Le P.L.U. avance, l'installation de nos zones à vitesse limitée se termine. Pougny n'est plus un village du Sahel traversé à vive allure par un nombre important d' automobilistes trop pressés d'arriver. Une classe a été fermée, les fuites d'eaux réparées ...

suite à l'intérieur. Bonne lecture.

Conseil Municipal.

Le mardi 2 octobre 2012 le conseil municipal a :

- approuvé la participation de la CCPG au PSD (Projet Stratégique de Développement de Ferney et du Grand Saconnex. (plus d'info sur le site www.ferney-voltaire.fr/195-psd.htm)
- donné un avis négatif à la demande consultative uniquement qui lui est faite de se prononcer sur le rattachement autoritaire de la commune de Vesancy à la Communauté de Communes du Pays de Gex.
- a mandaté le maire à prendre un arrêté interdisant la recherche et l'exploitation de mines d'hydrocarbures de roche mère par la technique dite de fracturation hydraulique. (autrement dit gaz de



PLU

Nous terminons le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) de la commune. Une présentation publique se tiendra dans le courant de l'automne. Nous vous présenterons les résultats de nos travaux et le cadre (lois et règlements divers) dans lequel ont dû évoluer nos réflexions.

Nos derniers travaux ont concerné l'intégration des futures zones à bâtir dans l'existant, les cheminements doux (piétons, vélos), la conservation du patrimoine naturel et bâti.

Pour rendre plus concret ce cadre de réflexion, nous vous donnons deux informations :

- 1- la surface à bâtir va passer d'environ 30 hectares à un peu plus de 3 (trois).
- 2- 78000 hectares de terres agricoles sont artificialisées chaque année en France (FNSEA) et chaque année 1,20 mètre carré est consommé chaque seconde en Suisse (rapport sur le développement territorial, Berne 2005). Il suffit donc de 8 ans pour que disparaisse une surface agricole égale à la surface moyenne des départements français. 9 ans pour une surface comparable à celle de l'Ain.

Ce que sera notre commune demain dépend à la fois de l'action de ses habitants et de celle de nombreux acteurs extérieurs – Communauté de communes, Département, Région, Europe, Espace Franco/Valdo/Genevois.

La collaboration avec ces partenaires est, à n'en pas douter, nécessaire et profitable mais l'écueil, le danger qui menace, c'est le fait, que souvent elle pose la question du rôle et du statut des communes. Ce qui nous chagrine, c'est que la pluspart du temps la réponse est – oui, il y a trop de communes – et que ce oui découle quasiment totalement et uniquement d'une approche technique et économique. L'approche qui dit que la commune joue un rôle primordial dans la formation du citoyen et dans la défense de ses intérets et systématiquement oubliée. C'est pour cela que nous refusons tout affaiblissement des communes. Maintenant, il appartient à chacun de prendre position sur cette question.

Une invitation pour la présentation publique du PADD sera distribuée dans les boîtes à lettres.

Cantine

Comme nous vous l'avions déjà relaté dans ce même journal, la cantine répond à un vrai besoin des familles dont les enfants sont scolarisés à Pougny. Chaque mois elle accueille de nouveaux venus. Fin juin, les inscriptions pour septembre dépassaient les capacités d'accueil. Nous avons donc remanié un peu l'organisation de la cantine en achetant une table et des chaises afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Nous avons déplacé le bureau de la directrice de la salle de cantine à la salle de

classe voisine laissée libre pour cause de fermeture... et avons pu réaménager ainsi l'espace repas. Nous arrivons à la limite de la capacité d'accueil et devons envisager soit l'organisation d'un deuxième service soit la création d'une seconde salle.

Cette nouvelle disposition impose le partage de cette classe entre l'école et la cantine. Les horaires étant différents il n'y a pas de chevauchement et chacun peut utiliser cet espace sans léser les autres.

Par ailleurs, nous devons noter le retour de Françoise, la directrice et nous souhaitons à tous, enfants et adultes, une très bonne année scolaire.





Fibre optique

Une quarantaine de foyers du village sont aujourd'hui connectés au réseau fibre optique. D'autres demandes sont en cours de traitement. C'est un signe encourageant pour les élus qui se sont prononcés pour faire du Pays de Gex une région-pilote pour la pose de la fibre optique dans la campagne française.

En réponse aux inquiétudes de ceux qui, dans le village, ne sont pas actuellement en position d'être reliés – éligibles dans le jargon technique – rappelons que les objectifs du SIEA (le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain) sont : 90 % des habitations éligibles en 2014 et 100% en 2020. A la demande de la mairie le SIEA étudie la possibilité de relier plus rapidement le quartier des Rippes. Sachez que si vous n'êtes pas actuellement éligibles pour accélérer votre raccordement il faut en faire la demande auprès du SIEA. Les chantiers s'ouvrent aussi en fonction des demandes. Un moyen simple est d'aller sur le site www.reso-liain.fr et de cliquer «Testez votre éligibilité ».



Décharges sauvages.

Il est difficile de savoir si le phénomène s'aggrave ou s'il régresse. Toujours est-il qu'il reste stable, qu'il se maintient sans faiblir, et il semble qu'il ait envie de vouloir continuer encore longtemps. Nous voulons parler des déposes de déchets dans la nature et particulièrement sur le territoire de la commune. Ce phénomène dévoile une face pas très glorieuse de notre société et pourrait pousser au pessimisme mais, heureusement, une autre face existe. Celle que représente ceux et celles qui n'acceptent pas de voir la nature ainsi souillée et de par leur propre initiative et par leur propres moyens, à leur frais aussi entreprennent de débarrasser la nature de ces ordures.

Nous autopsions ces tas d'immondices pour essayer de trouver un indice nous permettant de remonter jusqu'aux auteurs de ces méfaits. En vain actuellement. Ce qui tendrait à prouver que ces dépôts sauvages sont intentionnels et bien préparés. Les auteurs doivent examiner tout ce qu'ils vont jeter pour ne pas se compromettre Cela en dit long sur la mentalité de ces personnes ou de ces entreprises.

En attendant, nous félicitons et remercions vivement nos nettoyeurs bénévoles. Voila un comportement citoyen qui incite à l'optimisme. Merci



Pages communes Chancy - Pougny - Valleiry

Pougny : De l'importance et de la chance, aujourd'hui, d'être voisins.

Nous ne savons pas à quelle date les noms de Chancy et de Pougny ont été associés officiellement pour la première fois. Nous nous souvenons simplement qu'un document signé d'un roi de France mentionne le pont de Chancy Pougny montrant ainsi que les relations de Pougny et de Chancy sont anciennes. Elles couvrent aujourd'hui plusieurs domaines :

- économique avec le pont ; le barrage; la gare avec le RER ; la ligne K ; la zone franche (des agriculteurs de Chancy possèdent des terres à Pougny); projet de barrage hydroélectrique de "Sous Conflan"...
- culturel avec la fanfare de la Champagne qui anime officiellement les défilés des cérémonies nationales



du 1er août à Chancy, du 14 juillet et du 11 novembre à Pougny, enfants de Pougny allant à l'école ou à la piscine de Chancy...

- familial : dans les deux communes vivent depuis longtemps des familles bi-nationales ; des habitants de Chancy sont allés habiter à Pougny et vice versa,
- politique : depuis des années, les élus de Pougny, de Chancy et de Valleiry se réunissent une fois par année pour mieux partager ce que nous avons en commun. Depuis peu, ces mêmes élus se retrouvent dans les réunions PACA et d'aménagement du territoire...

Pougny et Chancy sont aussi unis par des évènements nettement moins agréables : traversée biquotidienne d'un nombre important de véhicules (plus de 3000 pour Pougny, plus de 4000 pour Chancy) ; survol des avions ; épisodes de pollutions atmosphériques...

Chancy entretient aussi des relations privilégiées avec Valleiry. Citons simplement le fait qu'en 1947 Chancy a été décorée de la médaille du mérite de la République française pour avoir recueilli les familles de Valleiry qui fuyaient les représailles de l'armée allemande.

Tous ces éléments ont fait que, quand le maire de Valleiry a proposé aux deux autres communes de publier dans nos bulletins municipaux respectifs une feuille commune, nous avons accepté avec enthousiasme. Avec enthousiasme car aujourd'hui, la nécessaire mise en place du territoire Franco/Valdo/Genevois gagnera à une approche "humaine" de la notion de frontière. Nos trois communes qui connaissent cette approche, ce vivre ensemble, cette expérience concrète de relation transfrontalière au travers de personnes réelles peuvent en faire profiter les autres. Pour développer un peu cette notion d'approche humaine, nous citerons deux faits.

- le premier s'est situé sur le territoire genevois. Il y a pas mal d'années, un habitant de Chancy, quand une discussion plus ou moins courtoise, opposait des conceptions divergentes sur les mérites respectifs du Suisse et du Français, avait l'habitude, pour calmer les esprits, de dire, "un mauvais français ne peut pas faire un bon suisse" (ou vice versa). Il savait que la notion de bon, de vrai (suisse ou français) est une notion imprécise, trompeuse et souvent utilisée à des fins politiciennes. Aujourd'hui, la campagne antifrontaliers est un nouvel avatar de cette façon de penser,
- le second a lieu en France en ce moment. Il s'agit du projet d'accorder aux étrangers habitants en France depuis plus de 5 ans, le droit de vote et d'éligibilité aux conseils communaux. Dans tout l'espace Franco/Valdo/Genevois, une bonne partie de ces étrangers sont des citoyens suisses. Leur donner la possibilité de s'intéresser et de participer à la gestion de leur nouvelle commune permettrait, à notre avis, de faire progresser en rapidité et en qualité la mise en place de ce territoire Franco/ Valdo/ Genevois. Cela permettrait aussi d'avancer vers un règlement du problème dit des "faux résidents" et de contrer un sentiment anti « suisses faux résidents » qui essaye de se développer de ce côté de la frontière.

Tribune libre

Transport scolaire à Pougny

Depuis la rentrée de septembre, le bus scolaire qui emmène nos collégiens à Péron n'est pas à l'heure. Certains parents ont commencé à réagir à cette situation en remplissant la feuille d'incident disponible sur le site du collège (http://www.collegeperon.fr/information-60-395.html.). Ils la déposent soit auprès de la conciergerie du collège, soit auprès des associations de parents d'élèves (FCPE). D'autres enfin font passer la feuille d'incident par voie électronique aux différents organismes. Les heures fixées de départ sont 8 h 05 pour Pougny gare et 8 h 07 pour le Haut du Village.

Depuis la rentrée, le bus ne se présente pas à l'heure (pratiquement toujours à 8 h 17 en haut du village). Cerise sur le gâteau, le jeudi 4 octobre, le bus est partie du Haut du village à 8 h 23.... Alors que les cours sonnent à Péron à 8 h 25 et qu'à 8 h 30, ils sont dans leur classe respective. Les enfants sont arrivés bien sûr en retard et ont dû aller remplir un billet de retard à la vie scolaire avant d'aller en classe. Ce retard imputable au chauffeur se répercute sur nos enfants !En tant que parents, nous en avons assez. Ce retard occasionne un stress pour les plus jeunes (15 enfants ont fait leur rentrée en 6e cette année), un stress pour ceux qui ont des contrôles en première heure et un stress pour les 3e qui ont leur brevet des collèges à passer cette année. Réaction en chaine : leur retard gêne et dérange leur classe et leur professeur ; les enfants ne se présentent plus à l'heure sur le site de ramassage et manquent leur bus ; le problème de la sécurité est posé concernant la vitesse du chauffeur sur la 4 voies ; les parents qui pensent que leur enfant est à l'école alors qu'il est encore sur le site de ramassage...

C'est inacceptable et nous nous devons de réagir pour le bien des enfants. Quel exemple leur donnons-nous si le retard récurrent est toléré !Pour ajouter votre nom à la liste électronique de parents et ainsi avoir accès aux informations , vous pouvez entrer en contact avec la mairie à l'adresse pougny@ccpg.fr. Merci de votre attention. Les parents en colère.

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons), de nationalité française, nés en octobre, novembre ou décembre 1996, doivenmt se faire recenser en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, (dès leur 16e anniversaire).

Tous ceux et celles qui ne sont pas signalés au cours de leur mois de naissance sont priés de le faire au plus tôt.

Le recencement est obligatoire : cette démarche permet de s'inscrire aux examens et concours sounis au contrôle de l'autorité publique, d'^tre inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans et d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour tous renseignements relatifs au service national, vous pouvez téléphoner au 04 37 27 25 07 ou consulter également www.defence.gouv.fr



Au Fil des Jours

Vie des Associations.

Demandes de subventions. Dans un souci de respect de la légalité et d'efficacité nous rappelons aux associations que les demandes de subventions doivent être adressées à la mairie, accompagnées des documents requis avant la fin de l'année.

Vous pouvez télécharger ce formulaire sur le site http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml option Accéder au Formulaire (Format pdf remplissable en ligne)

Pour éviter toute déception, prenez en compte cette échéance.

Avec nos remerciements.

Contrats Rivières

l'Annaz

Vous l'avez remarqué, des panneaux signalent maintenant aux automobilistes qui roulent sur la route départementale RD984B qu'à un moment ils passent sur une rivière qui s'appellent l'Annaz. Ces panneaux, fournis par la CCPG sont les fruits du programme transfrontalier intitulé « Contrat de rivières » . Ils répondent à une préoccupation des gens (techniciens et élus) qui travaillent sur ce projet. A savoir, pour réussir la réhabilitation des cours d'eau du pays il faut que cette préoccupation soit partagée par une grande majorité des habitants. L'Annaz est inscrite dans le prochain contrat de rivière avec pour objectifs proposés la réhabilitation des décharges et la stabilisation de ses étiages.



PACA

Aménagement du territoire Franco/Valdo/Genevois.

Nous avons reçu le rapport final du Projet d'Aménagement Concerté d'Agglomération (PACA) Bellegarde, celui qui concerne Pougny.

Ce rapport fait la synthèse des réflexions et des échanges qui ont eu lieu entre élus, fonctionnaires et techniciens depuis 3 ans. Au sommaire les thèmes qui concernent l'aménagement du territoire et qui serviront de support aux décisions d'aménagement qui vont être prises par les collectivités concernées.

Nous tenons à la disposition de ceux que cela intéresse une copie papier que vous pouvez emprunter ou consulter sur place en mairie.



DE LA PASSION A LA RESURRECTION

L'amateur de théâtre qui s'est rendu à l'une des représentations de la pièce « L'attente » donnée par la troupe des Farfeludes a eu toutes les raisons de rentrer chez lui satisfait.

Il a d'abord été reçu et installé dans un café-théâtre plus vrai que nature avec la convivialité que procure un tel agencement. Ajoutée à cela, la qualité de la pièce choisie et du jeu des acteurs lui a montré une nouvelle fois s'il l'avait fallu, que ce spectacle, était le résultat du travail de passionnés. Les membres de la troupe des Farfeludes endossent avec le même bonheur tous les costumes et jouent tous les rôles : loueur de salle, décorateur, placeur, caissier, acteur, présentateur, constructeur et déconstructeur de scènes, balayeur, manieur de brigadier, souffleur, graisseur de tringles à rideaux de scène .. et on en oublie peut-être.

Il a aussi fortement apprécié la performance des acteurs. Quelques morceaux de bravoure ici comme le monologue de départ – nous savons maintenant qu'un bambou peut se présenter comme un roseau pensant - , comme le duo final qui nous a chanté l'amour avec humour. Quelques moments d'improvisation là, quand, par exemple, un personnage modifie son texte et dit à un autre « nous avons enlevé le mot jeune car il ne te correspond pas tout à fait » pour ensuite revenir et reprendre le texte tel que l'a écrit l'auteur. A ce propos, la magie du théâtre, du mentir-vrai permettant tout, était-ce véritablement une improvisation ? Cette magie d'ailleurs, ne nous a-t-elle pas fait croire tout au long de la pièce qu'il y avait 5 personnages sur la scène alors qu'en réalité ils n'étaient que quatre !

C'est cette passion que nous évoquions dans notre titre. Cette passion qui permet à notre troupe de présenter annuellement, pour le plus grand plaisir des habitants de la commune – et des villages voisins - un spectacle et cela depuis 1991. C'est pour toutes ces raisons que nous avons entendu avec une certaine inquiétude, une annonce, en fin de spectacle qui disait que, peut-être, peut-être, une nouvelle représentation aurait lieu l'année prochaine. Nous formons des vœux pour que ces peut-être laissent la place à une certitude et que la vie et l'action de la troupe des Farfeludes se poursuivent.

Bravo et merci les artistes. Et la résurrection ?, nous demanderez-vous. Ah ! Eh bien , de la passion à la résurrection il n'y a qu'un pas et pour faire ce pas, il faut assister à la pièce.





Décès:

FONTAINE Hervé Décédé le 19/09//2012

Mariage:

DRUON Rachel et VAN DOBBEN Michaël Mariés le 03/08/2012

Naissances:

MATHERN Eliot Né le 24/08//2012



POUGNY Dimanche 14 octobre 2012 À partir de 8h Vente des brioches ADAPEI Rendez-vous

-A la mairie et
-Au parking du passage à niveau
Nous offrirons le café aux plus
sympathiques! (et aux
autres aussi..)

POUGNY

VENTE DE CHRYSANTHEMES

dès 5.-€ provenance directe du producteur au profit du CCAS

vendredi 19 octobre de 14 h. À 18 h. Samedi 20 octobre de 9 h. À 17 h.

PARKING GARE DE BUS TPG

(au stade en cas de mauvais temps)



Sou des écoles

- la quête du Sou des écoles va débuter courant octobre et finira le 12 novembre
- Notez sur votre agenda : 23 novembre: